

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un consultant national

Pour l'élaboration d'un plan de communication incluant les outils pour la promotion du projet Urgences hospitalières en appui à la lutte contre trois pandémies Paludisme, Tuberculose et VIH/SIDA

Référence : Consultant national court terme

Projet : Urgences hospitalières en appui à la lutte contre trois pandémies Paludisme, Tuberculose et VIH/SIDA

Domaine : Santé / Renforcement des systèmes de santé / Gouvernance

Pays : République de Guinée

Durée estimative de la mission : 20 jours

Intitulé de la mission : Expert (e) court terme – **Mission d'élaboration du plan de communication pour le référencement communautaire du projet « Urgences hospitalières en appui à la lutte contre trois pandémies Paludisme, Tuberculose et VIH/SIDA »**

I. CONTEXTE

a. Présentation d'Expertise France

Expertise France est une Agence publique et un acteur clé de la coopération technique internationale, qui fait partie du groupe de l'Agence Française de Développement (groupe AFD). Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD) pour un monde en commun.

L'Agence Expertise France (EF) est présente en Guinée depuis 2015 dans le secteur de la santé. L'Agence a mis en œuvre un portefeuille de projets sur fonds français et européens, en faveur de la sécurité sanitaire internationale (lutte contre les maladies à potentiel épidémique, prévention et contrôle des infections en milieu hospitalier, renforcement des capacités des laboratoires, renforcement du système de santé ...).

L'ensemble des activités dans le domaine de la santé développé par EF en Guinée s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de santé et du plan national de développement sanitaire guinéen. Par ailleurs, EF répond également aux priorités de la feuille de route politique du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP), qui définit 5 axes : la santé communautaire, la réorganisation des urgences hospitalières, la lutte contre les épidémies et la préparation à la gestion des crises.

Actuellement, EF met en œuvre le projet « Urgences hospitalières en appui à la lutte contre trois pandémies Paludisme, Tuberculose et VIH/SIDA », d'une durée de quatre ans, sur un financement de L'Initiative de 5.022.055 €.

b. Intervention d'Expertise France en Guinée

Expertise France est l'agence publique de la coopération technique internationale.

L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires :

1. Gouvernance démocratique, économique et financière ;
2. Stabilité des pays en situation de crise / post-crise et sécurité ;
3. Lutte contre le dérèglement climatique et développement urbain durable ;
4. Renforcement des systèmes de santé, protection sociale et emploi.

c. Projet URGENCES HOSPITALIÈRES

Le projet **Urgences hospitalières Guinée** est un projet d'appui à la **lutte contre trois pandémies Paludisme, Tuberculose et VIH/SIDA** dans les services d'urgence en Guinée. Le

projet « Urgences hospitalières en appui à la lutte contre les pandémies de paludisme, de tuberculose et de VIH » a pour objectif l'amélioration des indicateurs sanitaires, y compris liés aux pandémies de paludisme, tuberculose et VIH/sida, grâce au renforcement des urgences hospitalières en Guinée. L'ambition du projet est d'améliorer la prise en charge des urgences liées au paludisme, à la tuberculose et au VIH/sida au sein des services d'urgences en Guinée.

Dans cet objectif, le projet interviendra sur 3 axes d'intervention : l'amélioration de la qualité de la prise en charge des urgences vitales liées aux trois pandémies, la favorisation de prises en charge précoces et du suivi post-urgences et enfin la production d'études et de recherches.

d. Les objectifs spécifiques sont entre autres :

- Améliorer la qualité de la prise en charge des urgences vitales liées aux trois pandémies à travers le renforcement des ressources humaines en santé et l'amélioration des conditions d'accueil, dans une approche sensible au genre ;
- Favoriser la prise en charge précoce et le suivi post-urgences des cas d'urgences vitales liées aux trois pandémies, à travers l'amélioration du référencement et du suivi communautaire ;
- Contribuer à la prise de mesures correctrices en faveur d'une prise en charge de qualité des urgences vitales liées aux trois pandémies, en informant les acteurs techniques et politiques hospitaliers, à travers des études scientifiques.

e. Résultats attendus

- R1 : Les ressources humaines en santé sont durablement renforcées concernant la prise en charge des urgences vitales, y compris pour les cas liés aux trois pandémies, selon une approche sensible au genre.

Les activités de création d'un DU en médecine d'urgence, d'un DU en soins infirmiers d'urgence et d'un plan de formation continue, d'organisation de formations continues à destination du personnel hospitalier et pré-hospitalier doivent y concourir.

- R2 : Les conditions d'accueil des services d'urgences hospitalières sont améliorées via la réhabilitation des services, et la dotation en équipements et intrants, nécessaires à la prise en charge de qualité des urgences vitales liées aux trois pandémies, selon une approche sensible au genre.

Les travaux de réaménagement, les opérations d'achat d'équipements et d'intrants doivent permettre d'améliorer significativement les conditions de travail du personnel de santé ainsi que d'améliorer et de sécuriser les conditions d'accueil des patients.

- R3 : Le référencement des cas d'urgences vitales liées aux trois pandémies est amélioré via le renforcement de capacités des acteurs communautaires.

Les formations à destination des tradi-practiciens, des agents de santé communautaires et la sensibilisation communautaire doivent permettre d'améliorer la reconnaissance des situations nécessitant une hospitalisation d'urgence au niveau inférieur de la pyramide sanitaire.

- R4 : Le suivi post-urgences des cas d'urgences vitales est amélioré via le renforcement des liens entre hôpitaux et acteurs communautaires, dont les OBC, notamment pour les cas de VIH et de tuberculose multi-résistante.
- R5 : Des données scientifiques sexo-spécifiques concernant la place des urgences dans les itinéraires thérapeutiques sont disponibles à travers la réalisation d'études, pour informer les acteurs techniques et politiques hospitaliers
- R6 : Les acteurs techniques et politiques hospitaliers améliorent leurs connaissances sur la place des urgences dans les itinéraires thérapeutiques sur la base de la diffusion d'études scientifiques.

Les zones d'intervention couvertes par le projet touchent les 4 régions, la basse Guinée, la moyenne Guinée, la Guinée forestière, la haute Guinée et la capitale Conakry, avec un total de 10 structures de santé appuyées dont l'hôpital national d'Ignace deen, les hôpitaux régionaux d'Entag nord, de Boké, de Kindia, de Mamou, de Labé, de Faranah, de N'Zérékoré, de Kankan et l'hôpital préfectoral de Sigui.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du volet santé communautaire de la composante ressources humaines, qui correspond au résultat 3 du projet, intitulée « référencement des cas d'urgences vitales liées aux trois pandémies est amélioré via le renforcement de capacités des acteurs communautaires ». Une première action est prévue, et consiste à élaborer un plan de communication incluant le public cible, les messages clés, les canaux et outils de communication et la stratégie de mobilisation communautaire, pour la promotion de la santé communautaire sur la base des résultats issus du volet recherche en santé publique et en anthropologie conduite par le CERFIG.

Ces termes de référence sont élaborés pour définir les contours liés au recrutement d'un consultant en communication institutionnelle pour élaborer un plan de communication qui servira aux organisations à base communautaire qui seront mobilisées par le projet pour conduire les activités de communication sur le référencement des cas d'urgences vitales liées aux trois pandémies est amélioré via le renforcement de capacités des acteurs communautaires.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

a. Objectif général :

Renforcer l'accès précoce aux services de santé et la continuité des soins au niveau communautaire pour les personnes vulnérables affectées par le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA, à travers la mise en œuvre d'un plan de communication basé sur les résultats de la composante recherche en santé publique et en anthropologie, et porté par les organisations à base communautaire afin de promouvoir le référencement précoce et le suivi post-urgence des cas.

b. Objectifs spécifiques sont de :

- **Améliorer les connaissances des communautés** sur les signes d'alerte, les risques et les modalités de prise en charge du paludisme, de la tuberculose et du VIH/SIDA afin de favoriser le référencement précoce des cas vulnérables.
- **Promouvoir des comportements favorables au recours rapide aux services de santé** et à la déclaration des cas suspects auprès des agents de santé communautaires et des organisations à base communautaire.
- **Renforcer les capacités des organisations à base communautaire** à mener des actions de sensibilisation et à utiliser des messages et outils de communication adaptés pour l'identification, le référencement et le suivi des cas au niveau communautaire.
- **Encourager l'adhésion des patients et des familles au suivi post-urgence**, notamment le respect des traitements, des rendez-vous médicaux et l'accompagnement communautaire après la prise en charge dans les structures de santé.
- **Réduire la stigmatisation et les barrières socioculturelles** liées à la tuberculose et au VIH/SIDA afin de favoriser le dépistage, la prise en charge et l'accompagnement des personnes affectées.
- **Renforcer la coordination entre les acteurs communautaires et les structures sanitaires** pour améliorer le système de référencement et de suivi des cas vulnérables.

III. RESULTATS ATTENDUS

Développer le plan de communication et d'engagement communautaire basé sur les résultats de l'enquête de recherche santé publique/anthropologie élaboré pour cadrer les activités des ONG.

- **Résultat 1** : Les populations ciblées disposent d'informations claires et adaptées sur les signes d'alerte du paludisme, de la tuberculose et du VIH/SIDA ainsi que sur l'importance du référencement précoce vers les structures de santé.

- **Résultat 2 :** Les organisations à base communautaire disposent d'un plan de communication opérationnel, de messages clés et d'outils de sensibilisation basés sur les résultats de la recherche pour conduire efficacement les activités de mobilisation communautaire.
- **Résultat 3 :** Les capacités des organisations communautaires et des relais communautaires sont renforcées pour identifier, référer et accompagner les cas vulnérables vers les structures sanitaires.
- **Résultat 4 :** Les communautés adoptent davantage de comportements favorables au recours rapide aux services de santé, entraînant une augmentation du nombre de cas référés précocement.
- **Résultat 5 :** Un mécanisme communautaire de suivi post-urgence des patients référés est opérationnel et contribue à améliorer l'adhésion aux traitements et la continuité des soins.
- **Résultat 6 :** La collaboration entre organisations à base communautaire, agents de santé communautaires et structures sanitaires est renforcée pour assurer un système efficace de référencement et de suivi des cas.

IV. DEVELOPPEMENT DE MESSAGES ET OUTILS DE COMMUNICATION

Le consultant devra proposer les outils de communication tels que :

- ❖ Guides de sensibilisation pour les OBC
- ❖ Messages radio
- ❖ Affiches et dépliants
- ❖ Supports pour causeries éducatives
- ❖ Scripts pour animations communautaires.

V. LIVRABLES ATTENDUS

Le/la consultant(e) fournira :

- ❖ Note méthodologique et plan de travail (au début de la mission).
- ❖ Rapport d'analyse des besoins de communication.
- ❖ Projet de plan de communication communautaire.
- ❖ Version finale du plan de communication validé.
- ❖ Messages clés et outils de communication proposés.
- ❖ Rapport final de mission.

VI. DUREE ET LIEU DE L'ETUDE

L'analyse se déroulera à Conakry, pour une durée indicative de **20 jours** à compter de la signature du contrat.

VII. PROFIL DU CONSULTANT

Le/la consultant(e), une personne physique ou morale, devra avoir les profils suivants en son sein :

- ✓ Au minimum titulaire d'un Diplôme Supérieur Bac+4 dans un domaine de la communication ou tous domaines similaires ;
- ✓ Ayant effectué des missions similaires pour d'autres organisations nationales ou internationales ;
- ✓ Expérience avérée dans l'élaboration des plans de communication au MSHP ;
- ✓ Connaissance de l'environnement et de la problématique de communication en Guinée ;
- ✓ Expériences souhaitées avec les ONG ;
- ✓ Bonne connaissance du système de santé Guinéenne
- ✓ Bonnes connaissances de la langue Française et les langues locales.

VIII. SOUMISSION DE CANDIDATURE :

Cet appel à consultation est ouvert aux consultants individuels. Le dossier de candidature sera composé de :

- 1- **Une offre technique qui présentera** : une brève description du consultant et son expérience dans des missions similaires ;
- 2- **Une note technique présentant la méthodologie détaillée et le plan de travail** décrivant le processus d'élaboration du plan de communication et le chronogramme de réalisation la consultation ;
- 3- **Le CV détaillé** mettant en valeur les expériences et compétences, **copies d'attestation de bonne exécution, copies des diplômes les plus élevés** ;
- 4- **Une offre financière en GNF**, comprenant le budget détaillé de la consultation : les honoraires et les coûts liés à la production et multiplication du plan de communication.

IX. CRITERE D'EVALUATION DES OFFRES

Critères et sous critères		Notes
	1.1. Présentation du cabinet	10 points

1. Critère technique	1.2. Note technique présentant la méthodologie détaillée et le plan de travail	10 points
	1.3. Moyen humain mis à disposition pour la réalisation de la mission (CV, Diplôme, références du consultant proposé)	40 points
2. Prix	Honoraire journalier	40 points
Total		100 points

X. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des offres est fixée au 22 avril 2026 à 17h TU.

Pour postuler : marches.camgui@expertisefrance.fr

En objet : Consultance en communication